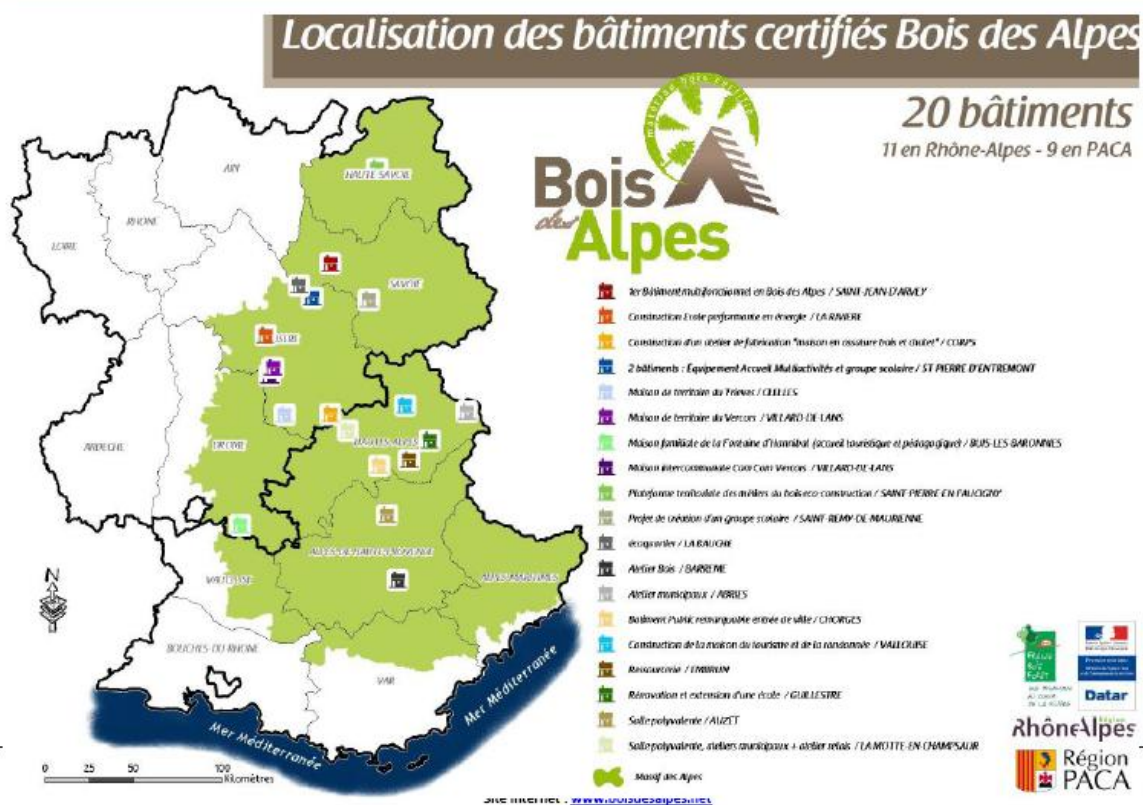


Mesdames messieurs,

L'association Bois des Alpes, vous adresse ces meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous remercie de nous avoir accompagnés lors de cette année 2011 qui a permis notamment :

- de créer un réseau d'entreprises en capacité de fournir du « Bois des Alpes certifié » avec 23 entreprises en cours de certification. (12 entreprises ayant déjà obtenu leur certificat).
- d'accompagner les maîtres d'ouvrages de 12 projets de construction en Bois des Alpes.

Le Lancement de la certification sur des opérations pilotes de construction Bois



Ont été accompagné notamment le Bâtiment multifonctionnel de Saint Jean D'Arvey, Maison intercommunale de Villars de Lans, Maison de territoire du Vercors du Conseil général de l'Isère, Ecole de Saint Rémy de Maurienne, l'Atelier Bois de Barrême, l'Ecole de Guillestre, Ecole de Saint Pierre d'Entremont, l'Espace Multi-activité de St Pierre d'Entremont, les Ateliers municipaux d'Abries, la restructuration de la Fontaine d'Hannibal à Buis Les Baronnies, le bâtiment Inned 3, la salle polyvalente et ateliers municipaux de la Motte en Champsaur)

- d'être le relai des entreprises pour les aider à trouver l'offre correspondante à leur besoin
- d'étudier des solutions de traçabilité avec le Pôle National de traçabilité
- de construire un prototype de machine de classement des bois dénommée Triomatic mobile dans un but de démonstration de l'intérêt du classement structurel par machine et afin d'offrir des services de classement des bois aux adhérents et entreprises certifiées.

2012, est une année charnière pour le déploiement de la certification et sa concrétisation, et nous comptons sur votre support comme adhérent à l'association.

Nous vous invitons, à régulariser dès maintenant votre cotisation pour l'année 2012 dont le montant annuel, fixé en assemblée générale, est de 100 €.

Veillez trouver ci-joint le bulletin d'adhésion.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Jean Bernard

Président



Pièces jointes :

- Bulletin de Cotisation 2012
- Copie du courrier présentant la Triomatic et les bons à souscriptions.



Association Bois des Alpes
Bulletin d'adhésion 2012

Nom : Prénom :

Organisme :

Fonction :

Adresse professionnelle :

Téléphone : Fax :

Tél portable : E-mail :

Je soussigné(e)..... en qualité de

- M'engage à verser la cotisation annuelle de 100 € (par chèque à l'ordre de l'Association Bois des Alpes)
- Déclare connaître et adopter les statuts et les Orientations Générales de l'association Bois des Alpes.

Fait à, le

Signature :

Bulletin à retourner accompagner du règlement de la cotisation à l'adresse suivante :

**Association Bois des Alpes, Maison des Parcs et de la Montagne,
256 rue de la république, 73 000 Chambéry**

Siège social : Hôtel de ville, 38 650 Saint-Michel-Les-Portes

Bureau technique : Maison des Parcs et de la Montagne, 256 rue de la République, 73 000 Chambéry
Tel : 04.79.96.14.67/ 04 79 33 38 95 e-mail : l.boisse@boisdesalpes.net



Chambéry, le 25 novembre 2011

Objet : Présentation du projet Triomatic Mobile

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la « **Triomatic mobile** » est arrivée sur le site du **Pôle Bois de Saint Michel Les Portes (38650)** en collaboration avec notre partenaire la **Société de Valorisation des Bois du Trièves (SVBT)**.

L'acquisition de cette machine est la réponse de l'Association Bois des Alpes aux enjeux du classement structurel des bois afin de mettre à disposition des entreprises un équipement de mesure de résistance mécanique dans un souci d'évaluation et de démonstration.

Le classement structure est en effet incontournable avec l'application du marquage CE de la Directive européenne sur les produits de construction. Le marché du bois local ne peut évidemment ignorer ce classement structurel dans un contexte où le seul classement visuel est défavorable aux bois alpins, alors que leurs principales caractéristiques et qualité tiennent en cette résistance mécanique liée à une croissance lente.

Les possibilités offertes par la Triomatic mobile, outil de mesure accessible à tous les acteurs du massif, sont le moyen d'expérimenter cette méthode de classement, voire de répondre aux besoins ponctuels des entreprises impliquées dans les différents produits utilisés en construction bois.

Cet outil puissant et performant, assemblé sur remorque, peut se déplacer auprès des différentes entreprises qui en exprimeront le besoin. Le bois ainsi classé et marqué est directement compatible avec les exigences du référentiel Bois des Alpes pour ce qui concerne l'aspect structurel.

Nous vous proposons de soutenir ce projet dans une logique de développement local en souscrivant à un ou des bons de partenariat, comme joint en annexe.

Siège social : Mairie de Saint-Michel-Les-Portes, 38 650 Saint-Michel-Les-Portes

Bureau technique : Maison des Parcs et de la Montagne, 256 rue de la République, 73 000 Chambéry
Tel : 04.79.96.14.67/ 04 79 33 38 95 e-mail : l.boisse@boisdesalpes.net site web : www.boisdesalpes.net

En contrepartie, ce(s) bon(s) vous donnent le statut de partenaire privilégié et vous offre(nt) :

- Une priorité sur la disponibilité de la Triomatic,
- L'accès aux statistiques des mesures de classement avec la machine,
- Une réduction de 25 % sur le prix des prestations futures de classement des sciages.

Et en tant que partenaire Triomatic, vous êtes adhérent de fait à l'Association Bois des Alpes.

Nous serons heureux de vous présenter cette machine et son fonctionnement au cours de la journée d'inauguration qui interviendra dans les prochaines semaines et pour laquelle nous vous ferons parvenir une invitation.

Dans la perspective de vous compter parmi nos partenaires, et de vous accueillir prochainement, veuillez recevoir Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus distinguées.

Jean Bernard

Président



Un projet soutenu par :



Région
PACA

Rhône-Alpes ^{Région}



UNE DYNAMIQUE
AU COEUR
DE LA FILIÈRE



Siège social : Mairie de Saint-Michel-Les-Portes, 38 650 Saint-Michel-Les-Portes

Bureau technique : Maison des Parcs et de la Montagne, 256 rue de la République, 73 000 Chambéry
Tel : 04.79.96.14.67/ 04 79 33 38 95 e-mail : l.boisse@boisdesalpes.net site web : www.boisdesalpes.net



BON DE PARTENARIAT

Pour l'utilisation préférentielle d'une machine mobile de classement structurel bois sur les Alpes

Contexte :

Le classement structure du bois est incontournable en vue de l'application de la Directive européenne sur les produits de construction qui impose le marquage CE. Le marché local de valorisation et de commercialisation des bois alpins ne peut donc ignorer cet enjeu majeur.

Le seul classement visuel est défavorable aux bois alpins, alors que leur principale caractéristique et qualité tient en cette résistance mécanique liée à une croissance lente. Systématiquement les bois alpins sont déclassés, alors que l'ensemble des études menées sur la qualification de la ressource montre que l'on peut compter en majorité une plus grande proportion de bois dit « Haute performance » sur les Alpes.

Le classement des bois par machine est un critère inscrit dans le référentiel de certification Bois des Alpes. Le déploiement des outils correspondants sur les Alpes est ainsi primordial.

En réponse à cet enjeu, dans le cadre de la démarche Bois des Alpes, une machine de classement Triomatic est acquise afin d'offrir des services de classements à nos adhérents.

Objet :

Ce bon à souscription correspond à une participation à l'acquisition de la machine de classement en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la filière forêt bois sur les Alpes.

La contrepartie de ce bon vous donne le statut de partenaire privilégié et vous offre :

- Une priorité sur la disponibilité de la Triomatic,
- L'accès aux statistiques des mesures de classement avec la machine,
- Une réduction de 25 % sur le prix des prestations futures de classement des sciages.

Et en tant que partenaire Triomatic, vous êtes adhérent de fait à l'Association Bois des Alpes.

Modalités :

- Propriétaire de la machine et Gestion de la machine : Association Bois des Alpes
- Base technique : Pôle Bois de Saint Michel les Portes

Valeur du bon : 600 €

Je soussigné(e)

En qualité de

De l'entreprise ou Organisme :

S'engage à acquérirbon(s) à souscription, et verser le montant correspondant par chèque à l'ordre de l'Association Bois des Alpes, bureau technique 256 rue de la république 73 000 Chambéry.

SIGNATURE :